

DELIBERATION N° 85-17 DU 28 JUIN 1985
PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 1984

Le Conseil d'administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie",

DELIBERE

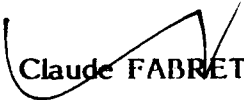
Article 1 -

Le Compte Financier de l'exercice 1984, présenté par l'Agent Comptable, est approuvé.

Article 2 -

Les crédits de régularisation sont approuvés à hauteur de 12 415 924,39 F.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence


Claude FABRET

Le Directeur,
Président du Conseil d'administration


Olivier PHILIP

